



→ Communiqué de presse

Mardi 3 août 2010

Au cœur de la saison, la Région prend le pouls des professionnels du tourisme

Escale à l'Hôtel de la plage à Saint-Michel-en-Grève

Maria Vadillo, Vice-présidente de la Région en charge du tourisme et du patrimoine culturel, réalise un Tro Breizh jusqu'au 5 août pour rencontrer les professionnels du tourisme soutenus par la Région. L'enjeu de ces visites est de consolider les liens entre la collectivité -qui consacrera près de 30 M€ au tourisme et aux patrimoines en 2010- et les acteurs, avec l'ambition d'inscrire l'ensemble des projets dans une vision globale et régionale de l'économie touristique bretonne.

40 000 € pour la modernisation de l'Hôtel de la Plage à Saint-Michel-en-Grève

Pour débiter cette deuxième semaine de visites, Maria Vadillo s'est rendue à Saint-Michel-en-Grève, pour rencontrer M. Pignard, le tout nouvel acquéreur de l'Hôtel de la Plage.

Pour reprendre cet établissement, M. Pignard a bénéficié du soutien de la Région. Dans un premier temps, le dispositif diagnostic-expertise a permis d'étudier la faisabilité de son projet puis, dans un deuxième temps, 40 000 € lui ont été accordés pour les mises aux normes et l'amélioration des performances énergétiques du complexe hôtelier.

Au cours des deux prochaines années, cet hôtel va connaître de réelles transformations répondant aux objectifs économiques, sociaux et environnementaux fixés dans le plan d'actions défini par le Conseil régional dans le cadre de son schéma pour un tourisme durable.

Plus qu'une simple aide à la reprise, la Région a souhaité, accompagner les mutations de cet établissement sur une période de 3 ans, à travers un « *Contrat d'entreprise touristique de Bretagne* ».



Un schéma régional pour un tourisme durable

Alors que l'activité touristique est soumise à une forte concurrence et à de nouvelles exigences, la Région a adressé, en 2007, un signal fort aux acteurs du tourisme avec son premier Schéma régional du tourisme. Rééquilibrage territorial et saisonnier, modernisation de l'offre ou encore mise en place d'une nouvelle gouvernance... sont au cœur du plan d'action de ce schéma développé, en concertation, afin d'accompagner les démarches qualité et soutenir l'innovation.

Une gestion collective et concertée du secteur touristique :

- l'affirmation du comité régional du tourisme comme fédérateur des acteurs du tourisme,
- la mise en place de nouvelles instances de gouvernance touristiques regroupant professionnels, organismes spécialisés et collectivités,
- la volonté d'établir des partenariats avec les professionnels, les acteurs associatifs et les territoires autour de conventions triennales avec la Région,
- une adaptation du dispositif d'aides régionales au tourisme incluant une dimension conseil-expertise.

L'accompagnement et le suivi des projets novateurs

Pour favoriser l'émergence de projets touristiques durables et novateurs, la Région propose aux porteurs de bénéficier d'un diagnostic-expertise et d'un «contrat d'entreprise touristique de Bretagne». Ces dispositifs permettent de mesurer la faisabilité du projet, d'optimiser les investissements financiers et d'assurer, avec les entreprises concernées, un suivi et un accompagnement.

Des aides adaptées pour un territoire équilibré

Pour soutenir les entreprises touristiques, conserver l'hôtellerie à caractère familial et développer le tourisme associatif, plusieurs dispositifs et appels à projets ont été lancés :

- développement des aides sectorielles pour accompagner la modernisation et l'adaptation des offres touristiques, qu'il s'agisse d'hébergements ou d'équipements de loisirs,
- réaffirmation du soutien financier pour la mise aux normes sécurité-incendie et l'accessibilité des structures.

Afin de rééquilibrer l'attractivité de la Bretagne sur l'ensemble du territoire la Région lancera, cette année encore, un appel à projets pour le développement de pôles touristiques en Bretagne intérieure. A cet axe stratégique s'ajoute la démarche de mise en valeur des canaux et des voies d'eau ainsi que la poursuite des efforts pour étendre chaque année, les véloroutes.



Le schéma régional du tourisme en chiffres

- 67 diagnostics-expertises et autant de projets d'investissement,
- 760 km de véloroutes,
- 310 structures touristiques labellisés « Plan Qualité Tourisme »,
- 105 labellisées « Tourisme & Handicap »,
- Près de 190 entreprises adhérentes aux réseaux « Produits du terroir ».